

Décision

Générale

colonial

Décision n° 543 PERSONNEL DES CADRES SPECIAUX DE MADAGASCAR

n° 543

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 juillet 1945

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro
1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence d'un mois à compter du 16 juillet 1945 pour en jouir en Ethiopie vain-interprète st accordée à M. Raelisc Frédéric, écris de 4 classe des cadres spé ciaux de Madagascar.